



Seulement deux textes d'application finalisés et signés en un an

L'APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES DEMEURE EN «STAND BY»

p.4

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

UNE CLASSE POLITIQUE RENNOVÉE



©Fateh Guidoum / PPAgency

En l'absence des partis dits «démocrates», la nouvelle classe politique, composée majoritairement de jeunes, qui a émergé à la faveur du Hirak populaire, fait son apparition à l'occasion de la campagne électorale en vue des législatives du 12 juin. Les anciens partis dits «démocrates», comme le FFS, que l'on présente comme le plus vieux parti d'opposition, ainsi que le RCD et le PT, créés respectivement en 1989 et en 1990, sont en effet hors-course dans cette compétition électorale. **p.2**

CAMPAGNE ÉLECTORALE : LA VITESSE DE CROISIÈRE **p.2**



ACCÈS DU CONTINENT AFRICAIN AUX VACCINS ANTI-COVID-19

Le CPS consacre une session ministérielle présidée par l'Algérie **p.3**



VINGT CINQ WILAYAS DU PAYS CONCERNÉES Qu'en est-il du programme de 26 projets miniers ? **p.4**

Législatives

Bengrina appelle les citoyens à aller en masse aux urnes

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a appelé vendredi depuis Constantine les militants et les sympathisants de son parti et à travers eux les citoyens à aller en masse aux urnes le jour du scrutin prévu le 12 juin prochain.

Diabète

20 millions d'unités d'antidiabétique orale produites annuellement à Tizi-Ouzou

L'usine d'insuline relevant de Novo Nordisk Algérie, sise à Tizi-Ouzou, produit annuellement 20 millions d'unités d'antidiabétique orale (ADO), sous forme sèche, a déclaré, vendredi à Alger, son représentant, Karim Djerroud, se félicitant de la démarche de «précurseurs» initiée, depuis près de 30 ans, en faveur des diabétiques, par cette entreprise pharmaceutique internationale.



Transport ferroviaire

Reprise de la circulation des trains à Alger après de courtes perturbations

La reprise de la circulation des trains à Alger a été effectuée après des perturbations enregistrées dans la matinée à la suite d'un problème technique d'alimentation en énergie électrique, a indiqué un communiqué de la société nationale de transport ferroviaire (SNTF).

Législatives du 12 juin

Une classe politique renouvelée

En l'absence des partis dits «démocrates», la nouvelle classe politique, composée majoritairement de jeunes, qui a émergé à la faveur du Hirak populaire, fait son apparition à l'occasion de la campagne électorale en vue des législatives du 12 juin.

Les anciens partis dits «démocrates», comme le FFS, que l'on présente comme le plus vieux parti d'opposition, ainsi que le RCD et le PT, créés respectivement en 1989 et en 1990, sont en effet hors-course dans cette compétition électorale. De nouveaux visages se font connaître sur les panneaux d'affichage, à la télévision et sur les réseaux sociaux, il s'agit des candidats de partis nouvellement créés, ou déjà en place, et également une masse d'indépendants qui n'ont jamais brigué le poste de député.

Les Algériens qui suivent la campagne électorale ont sans doute été agréablement surpris par ce rajeunissement des photos de candidats qui fait oublier les têtes, notamment les chefs de partis, qui étaient en permanence sur les listes dans toutes les élections législatives depuis plusieurs législatures.

Est-ce la crainte d'affronter ces «nouveaux venus» qui a poussé les partis dits «démocrates» à refuser de se soumettre au verdict des urnes? Pour ce qui est du Parti des Travailleurs (PT), c'est le 15 mars, qu'il a annoncé par la voix de sa secrétaire générale, Louisa Hanoune, qu'il ne participera pas aux élections législatives, sur décision «stratégique» et «non tactique», a-t-elle précisé, prise par le Comité central du parti.

On sait que la secrétaire générale du PT, à ce poste depuis 2003 après avoir été la porte-parole depuis 1990, et qui a fait partie de l'Assemblée populaire nationale (APN) élue en mai 2017, s'est heurtée dernièrement à une tentative de dissidence visant à la démettre de son poste à la tête du PT. De son côté, c'est peu de jours après le PT, le 20 mars, que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a annoncé lui aussi, la décision de son Conseil national de ne pas prendre part aux élections législatives du 12 juin.

Idem pour le Mouvement démocratique et social (MDS) qui allait pourtant participer à l'élection présidentielle d'avril 2019 dans laquelle Abdelaziz Bouteflika pensait briguer un 5^{ème} mandat. En fait, le RCD et le MDS se li-



Les Algériens qui suivent la campagne électorale ont sans doute été agréablement surpris par ce rajeunissement des photos de candidats qui fait oublier les têtes qui étaient en permanence sur les listes dans toutes les élections législatives. (Photo:DR)

mitent de plus en plus à des appareils politiques quasiment sans ancrage social réel, qui misent sur le hirak 2^{ème} version alimenté par les islamistes auxquels ces deux partis dits «démocrates» sont contraints de s'allier.

La démarche du Front des forces socialistes (FFS) est différente. Ce parti s'est clairement prononcé contre les tentatives de discréditer

les institutions. Son refus de participer aux élections législatives du 12 juin n'était pas évident. C'est le 3 avril, après deux jours de débats, que le Conseil national du FFS, réuni en session extraordinaire, a décidé de ne pas participer aux législatives du 12 juin. Le FFS a avancé comme argument que «les conditions des élections législatives ne sont pas

réunies» actuellement. Les observateurs avaient noté qu'une aile très influente au sein du FFS avait tout fait pour que ce parti aille aux élections.

Elle a été accusée de rouler pour une feuille de route reçue du pouvoir. Avant cette décision, le membre de l'Instance présidentielle du FFS, Hakim Belahcel, avait déclaré que la décision que devra prendre le Conseil national sur la position du parti des élections législatives du 12 juin prochain doit être «un acte politique patriotique et responsable visant à préserver l'Etat national et l'unité du pays».

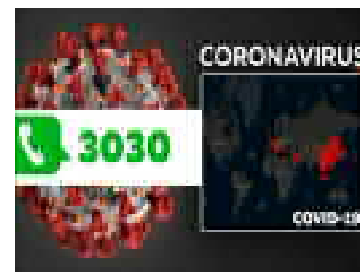
Quelques semaines avant, le Premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, avait affirmé dans une déclaration, à l'issue de l'audience accordée par le Président Abdelmadjid Tebboune, que sa formation politique était profondément convaincue que seul un dialogue politique «sérieux, responsable et transparent» était à même de «renforcer le front interne» aux fins de mettre en échec toute tentative, externe ou interne, susceptible d'attenter à la souveraineté nationale du pays et à l'unité du peuple.

Quoiqu'il en soit, l'absence des partis dits «démocrates» n'a pas empêché le processus électoral de suivre son cours, comme en témoigne la campagne électorale qui se distingue par un vent de rénovation de la classe politique occupée par des jeunes et des femmes qui font leurs premiers pas dans une compétition électorale, sur la base de programmes qui prennent en compte les préoccupations essentielles du peuple algérien.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

L. A.



REPÈRE

Oubi Bouchra :

Le Conseil de sécurité «ne doit pas laisser s'éterniser le statu quo imposé par le Maroc et ses alliés»

Le représentant du Front Polisario en Europe et au sein de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir, a soutenu que la nomination d'un envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental «ne peut pas être un objectif en soi», soulignant que le Conseil de sécurité «doit cesser son sport favori qui est de se cacher derrière la personne de l'émissaire, tout en laissant s'éterniser le statu quo imposé par le Maroc et ses alliés». Dans un entretien vendredi à Sputnik, le diplomate sahraoui a rappelé que le Front Polisario a accepté fin avril la nomination de l'Italo-Suédois Staffan de Mistura, ex-envoyé spécial sur la crise en Syrie en 2014, au poste d'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental. Cette décision intervient deux ans jour pour jour après la démission de l'ancien Président allemand Horst Kohler de son poste, et après l'échec de plusieurs tentatives de lui trouver un successeur. M. Oubi a affirmé qu'«en signe de bonne volonté, le Front Polisario a effectivement accepté la proposition du secrétaire général de l'ONU de nommer Staffan de Mistura comme son envoyé personnel pour le Sahara occidental, mais tout en laissant sa position quant à la finalité et l'efficacité de cette nomination».

Le diplomate sahraoui a expliqué que «le Conseil de sécurité de l'ONU – et son secrétaire général – doit cesser son sport favori qui est de se cacher derrière la personne de l'envoyé personnel pour le Sahara occidental, tout en laissant s'éterniser le statu quo imposé par le Maroc et ses alliés depuis 1991».

Agence

En une semaine, l'Algérie a acquis près d'un million et demi de doses de vaccins

Le ministère de la Santé annonce un lot, important, pour le mois de juin

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a annoncé, avant-hier vendredi, l'acquisition, dans les prochains jours, d'un lot, important, de doses de vaccins contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19).

«La réception d'un lot, important, de ce vaccin est attendue pour le mois de juin prochain ce qui permettra de couvrir une forte demande des citoyens», a-t-on indiqué.

Cet important lot de doses de vaccins anti-Covid-19 vient s'ajouter, au lot de 758.400 doses réceptionnées avant-hier vendredi à l'aéroport international Houari-Boumediène, dans le cadre du dispositif Covax de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-on poursuivi de même source, rappelant que l'Institut Pasteur d'Algérie avait acquis, mercredi dernier, un lot de 170.000 doses de vaccin et compte recevoir 500.000 autres doses demain lundi, portant ainsi le chiffre global de doses reçues en une semaine à 1.428.400 unités.

Avant-hier vendredi, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a, une nouvelle fois, insisté sur le respect des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19).

«La situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du



«La situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique» (Photo : D.R)

port du masque», a rappelé un communiqué du département du Pr Abderahmane Benbouzid. C'était à l'occasion de la présentation du bilan quotidien des contaminations à ce virus. Un communiqué où il est fait état de l'enregistrement, ces dernières 24 h, de 278 nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 164 guérisons et 4 décès.

Le total des cas confirmés de Coronavirus (Covid-19) s'élève, a rappelé la même source, ainsi à 126.434, celui des décès à 3.405 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 88.066 cas. «21 patients sont actuellement en soins intensifs», a noté le ministère de la Santé dans son

communiqué, relevant, au passage, que 19 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 9 autres ont connu plus de 10 cas. Avant-hier vendredi, quelques 12.928 nouveaux décès et 624.472 nouveaux cas ont été recensés dans le monde, selon le dernier bilan.

Depuis l'apparition, en Chine, de ce Coronavirus (Covid-19), l'épidémie a fait, au moins 3.445.582 morts dans le monde, selon la même source, alors que plus de 165.709.600 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. Les chiffres se fondent sur les bi-

lans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays. Ils excluent, a-t-on précisé, les révisions réalisées a posteriori par certains organismes statistiques, qui concluent à un nombre bien plus important de morts. Le bilan de l'épidémie du Coronavirus pourrait, a estimé l'OMS, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé. «Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays».

R.M.

Accès du continent africain aux vaccins anti-Covid-19

Le CPS consacre une session ministérielle présidée par l'Algérie

La problématique de l'accès du continent africain aux vaccins contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) a été, hier samedi, au centre des débats lors de la session ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UE). Présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur la situation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) au niveau du continent africain, mais aussi de débattre de la mauvaise répartition des vaccins à travers le monde. Qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur plus de 1,1 milliard de doses de vaccin anti-Covid, administrées, à début mai courant, dont plus de 80% dans les pays à revenu élevé ou intermédiaire supérieur, les pays à revenu faible n'ont en reçu que 0,2%.

«Il est impératif de considérer les vaccins anti-Covid-19 comme des biens publics mondiaux sanitaires, comme le prévoit la résolution 2.565 de l'ONU adoptée en 2021», ont estimé les leaders de l'organisation africaine.

L'Algérie qui est pleinement impliquée dans la lutte contre la Covid-19 sur le plan africain, rappelle-t-on, a contribué à hauteur de deux millions de dollars au Fonds africain de réponse à l'épi-

démie du Coronavirus (Covid-19). Et, entrepris plusieurs actions de solidarité, au niveau bilatéral, en direction des pays africains, notamment dans son voisinage immédiat pour les aider à faire face à la propagation de cette épidémie. Actuellement, l'Algérie soutient les efforts de l'Afrique pour garantir un accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 et plaide pour une grande solidarité internationale dans ce cadre, y compris sous forme d'un transfert technologique qui permettrait la production des vaccins localement.

En favorisant le renforcement des capacités africaines de production de vaccins, encourageant les pays ayant une surproduction de vaccins à faire des dons à travers les mécanismes Covax et Avatt, et, en accélérant la mise en place de l'Agence Africaine du Médicament (AMA) qui permettrait de négocier l'achat groupé de vaccins figurent parmi les questions devant être traitées au cours de la session ministérielle.

Cette session ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UE), a été également une opportunité pour les participants de revenir sur les mesures prises jusqu'ici par l'UA pour faire face à cette épidémie. Principalement la mise

en place du Fonds spécial de lutte contre la Covid-19, de la Plateforme africaine d'approvisionnement en médicaments ou encore des actions de partenariat visant à accélérer le dépistage des populations. Mais aussi les démarches entreprises par l'UA afin de faciliter l'acquisition de vaccins au profit des pays membres en mettant en place une équipe chargée d'entreprendre des démarches pour l'acquisition des vaccins (l'Avatt).

Avertissant, à l'occasion, sur les conséquences dévastatrices de la monopolisation des vaccins, et, encourageant les partenaires, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les institutions financières et le secteur privé à soutenir les mécanismes Covax et Avatt des mécanismes destinés à faciliter l'accès aux vaccins, respectivement, dans le monde et en Afrique.

Enfin, les participants ont évoqué les possibles répercussions de l'épidémie du Coronavirus sur des domaines autres que celui de la santé publique, dont l'économie, notamment, estimant que la prolongation de cette épidémie risque, par exemple, d'avoir un sérieux impact sur la mise en œuvre la Zone continentale de libre-échange.

Rabah Mokhtari

ECONOMIE VERTE

Environnement

Accompagnement de 400 porteurs de projets par le ministère

Plus de 400 porteurs de projets dans le domaine de l'économie verte, bénéficient actuellement d'un accompagnement du ministère de l'Environnement afin de concrétiser leurs idées innovantes, a indiqué à l'APS un responsable au ministère.

En effet, le ministère a mis à la disposition des porteurs de projets dans le domaine de l'environnement, relevant de start-up et de micro-entreprises, une cellule interne pour les orienter et les aider notamment sur le plan procédurale.

Depuis sa création en novembre 2020, cette cellule a reçu plus de 400 dossiers et s'attèle actuellement à accompagner ces jeunes promoteurs.

«Le développement de l'économie circulaire et de l'économie verte constituent le but suprême de toutes ces actions», a souligné le président de la cellule, Larbi Réda Youyou.

Ces projets concernent notamment le domaine de la gestion, la collecte, le tri, le recyclage des déchets, la valorisation des déchets organiques en compost, de construction (déchets inertes), et ceux à haute valeur ajoutée comme les Déchets d'équipements électriques et électroniques (Deee) et le verre. Ils portent également sur des idées innovantes dans les domaines de la communication et la sensibilisation, les plateformes numériques dédiées au secteur de l'environnement, la qualité de l'air, la biodiversité, l'agro-écologie l'assainissement urbain, les eaux usées et l'écotourisme, selon le président de la cellule. Les porteurs de projets sont reçus deux fois par mois (le deuxième et le dernier jeudi de chaque mois), par les membres de la cellule au niveau du siège du ministère de l'Environnement, et cela après avoir remplis un formulaire sur le site internet du ministère.

M. Youyou a expliqué que l'action de la cellule d'orientation se traduit à travers l'accompagnement et l'orientation des jeunes promoteurs dans leurs démarches administratives ainsi que dans les aspects techniques liés à leurs projets.

Il bénéficie également des avis des experts du secteur sur l'opportunité de leurs projets par rapport à la stratégie du secteur de l'environnement, de la facilitation des contacts avec les parties concernées ainsi que les divers dispositifs existants pour concrétiser leurs projets, a noté le responsable.

Parmi les actions de la cellule ayant pour fin d'assurer un accompagnement efficace, la diffusion des projets novateurs auprès des acteurs concernés, des formations spécifiques à l'intention de ces jeunes promoteurs ainsi que le suivi de leurs projets, selon le président de la cellule. S'agissant des problèmes rencontrés par ces porteurs de projets, M. Youyou a cité particulièrement les difficultés liées aux financements, au foncier industriel, à la méconnaissance des procédures administratives et des organismes en charge de la gestion des projets ainsi qu'à l'insuffisance de l'expertise technique pour la finalisation des projets

Agence

BRÈVE

Transport aérien

5 vols quotidiens de la France vers l'Algérie

L'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed Antar Daoud, a affirmé, dans une déclaration faite vendredi passé à la télévision publique, en marge d'une rencontre avec les représentants de la diaspora algérienne en France, que la première destination de l'ouverture partielle des frontières aériennes le 1^{er} juin concerne la France.

Il a précisé que 5 vols quotidiens seront programmés au départ des aéroports de Paris, Lyon et Marseille vers Alger, Oran, Constantine.

Il a aussi évoqué la possibilité d'ouvrir, dans une seconde étape, des vols au départ des aéroports de Toulouse et de Lille vers les aéroports de Tlemcen et Annaba.

Il est à rappeler que le Haut Conseil de Sécurité qui s'est réuni mardi dernier a décidé de maintenir les frontières terrestres fermées, sauf en cas de nécessité, en attendant que les conditions et les modalités détaillées soient définies par décret exécutif.

C.P.

Seulement deux textes d'application finalisés et signés en un an L'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures demeure en «stand by»

Les 43 textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures devant définir les modalités précises et pratiques de sa mise en œuvre ne sont toujours pas achevés, alors que le délai initial et maximal a été fixé à six mois. Une année plus tard, les textes ne sont toujours pas prêts dans leur ensemble.

Selon le communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines, publié jeudi dernier, «deux (2) arrêtés sont finalisés et signés sur les 39 textes d'applications achevés», expliquant que «sur les 36 décrets exécutifs finalisés, 21 sont examinés et approuvés par le Conseil du gouvernement». Le retard excessif dans l'édiction de ces textes a pour effet le blocage de l'application de cette législation qui constitue «une base juridique complète permettant d'accueillir les investisseurs étrangers dans le domaine des hydrocarbures selon des normes internationalement reconnues», avait déclaré, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, au mois de juin 2020. Un an plus tard, l'ensemble des arrêtés n'est toujours pas finalisé et approuvé par le Gouvernement, qui a tenté au mois de septembre dernier, de mettre la pression sur l'ancien ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, pour finaliser les textes d'application et mettre en vigueur la nouvelle loi sur les hydrocarbures, promulguée en mois de novembre 2019. A l'époque, M. Attar avait évoqué le contexte sanitaire comme étant à l'origine de ce retard, promettant, par ailleurs, leur finalisation avant la fin de l'année 2020, ce qui n'a pas été le cas. «Tous les textes d'application seront promulgués au cours de cette année», a-t-il souligné, rappelant, précisant que «32 textes parmi les 38 sont finalisés dont 30 sont



«Accélérer l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui vise à «assouplir et simplifier le régime juridique et fiscal du secteur des hydrocarbures, pour attirer à nouveau des investisseurs étrangers». (Photo : DR)

au niveau du secrétariat du Gouvernement». Deux mois et demi après son limogeage, les textes d'application de cette loi n'ont pas été achevés, retardant ainsi davantage son entrée en vigueur, attendue depuis janvier 2020. Un texte supplémentaire a été rédigé durant cette période, amenant le nombre à 39 textes d'application achevés dont 36 sont finalisés et deux autres signés. La lenteur dans la rédaction des textes est «inouïe !». Dans une déclaration récente donnée aux médias, M. Arkab avait confié que «la finalisation de 95% des textes d'application de la loi sur les hydrocarbures qui devrait encourager les opérateurs internationaux dans ce domaine à investir en Algérie», regrettant, toutefois, le retard excessif accumulé dans la rédaction des textes restants. Il a exhorté, lors de sa réunion, jeudi dernier, avec les cadres du secteur, les membres de la commission ad hoc d'«accélérer la finalisation des 3 textes restants en vue d'achever le dispositif réglementaire régissant les activités hydrocarbures», tout en les félicitant pour leurs efforts accomplis dans un contexte particulier

a indiqué un communiqué du ministère de tutelle. Ont participé à cette rencontre de coordination des cadres du ministère, du groupe Sonatrach, des agences et des entreprises du secteur minier. M. Arkab a souligné l'importance d'achever ce dispositif réglementaire, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Egalement, accélérer l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui vise à «assouplir et simplifier le régime juridique et fiscal du secteur des hydrocarbures, pour attirer à nouveau des investisseurs étrangers». Sachant que l'Algérie se remet depuis quelques mois aux investissements étrangers directs dans le secteur pétrolier et gazier, mais aussi minier. Au cours de cette réunion, M. Arkab a un plan de travail pour la réalisation des projets miniers avec une feuille de route qui définit les prochaines étapes, indique le même communiqué. Par ailleurs, aucun délai n'a été fixé par les pouvoirs publics concernant la finalisation des trois textes d'application restants et qui sont, selon la même source, «en cours de préparation». Les délais de finalisation et de si-

gnature de ces décrets ont déjà nécessité plus d'une année et risquent de se prolonger en l'absence de précision concernant leur publication. Cette lenteur peut avoir des incidences sur l'exécution des contrats dans le domaine pétrolier et gazier, alors que l'Algérie a entamé depuis quelques mois «un travail de sensibilisation au niveau international, notamment à travers des entretiens avec les représentations diplomatiques accréditées dans le pays, pour encourager les entreprises actives dans le domaine des hydrocarbures à investir en Algérie», a fait savoir M. Arkab, quelques semaines plutôt. Ce travail vise à «créer une interaction rapide avec la loi afin d'intensifier la production nationale à travers la prospection et le renforcement des efforts au niveau des champs en exploitation», a-t-il ajouté. Avec le retour accéléré de tous les pays du monde à une vie normale après plus d'une année de confinement, l'Algérie devra achever toutes les procédures réglementaires pouvant entraver ou bloquer ses intérêts au niveau national ou international.

Samira Takharboucht

OIT

Rencontre

L'Algérie prendra part à la 109^{ème} session du 3 au 19 juin prochain

L'Algérie prendra part aux travaux de la 109^{ème} session de l'Organisation internationale du Travail (OIT) qui se tiendra du 3 au 19 juin prochain par visioconférence, a indiqué jeudi le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans un communiqué. Seront présents à cette conférence internationale «des représentants des Gouvernements, des employeurs et des employés de 187 pays membres de l'Organisation, qui débattront de plusieurs questions d'ordre technique, notamment celles liées aux incidences de la Covid-19 sur le monde du travail et l'exécution de la stratégie de relance du travail décent», précise la même source. En préparation de la participation de l'Algérie aux travaux de cette session, le ministre du Travail, Lhachemi Djaâboub a présidé jeudi au siège de son département une réunion de coordination tripartite (Gouvernement-Syndicat-Patronat) en vue de «consolider la concertation, la coordination et l'unification des vues», a-t-on souligné. Ont assisté à cette rencontre, le SG de l'UGTA, la présidente de la CGEA, en présence des représentants du Snapap, de l'Ugea, de la CAP et de la Confédération générale du patronat du Btp. Lors de son intervention, le ministre a fait savoir que «l'Algérie ne figure pas cette année parmi la liste préliminaire des pays concernés par la reddition des comptes de la part de la Commission de l'application des normes». Pour M. Djaâboub, si l'Algérie ne figure pas, pour la première fois depuis 2017, dans cette liste, c'est qu'il y a eu un progrès réalisé en matière d'application des normes internationales du travail, notamment l'application de la convention internationale n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical. De même qu'il a salué «les efforts déployés par les organisations syndicales des travailleurs et patronales afin de retirer l'Algérie de la liste des observations préliminaires que prévoyait la commission susmentionnée». M. Djaâboub a souligné «la disposition de l'Algérie de mettre son expérience pionnière en matière de sécurité sociale à la portée des pays africains afin de consolider les fondements d'un modèle de protection sociale durable», indiquant que «l'Algérie présentera une déclaration au nom du groupe africain sur la protection sociale». En marge des travaux de cette session, conclut le communiqué, il sera question d'examiner le rapport du directeur général de l'OIT sur la situation des travailleurs palestiniens dans les territoires arabes occupés, dans un contexte marqué par des condamnations internationales des mesures arbitraires et des dépassements de l'occupation sioniste contre les travailleurs et le peuple palestiniens».

Agence

Samira Tk

Vingt cinq wilayas du pays concernées Qu'en est-il du programme de 26 projets miniers ?

La levée des restrictions dans plusieurs pays du monde signe un retour actif de l'investissement dans les secteurs économiques stratégiques, notamment, énergétiques. L'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, se prépare à la période après-Covid-19. La réouverture progressive de ces frontières aériennes et maritimes après plus de quatorze mois de fermeture traduit la volonté et la disposition de l'Algérie à accueillir les investisseurs étrangers afin d'accélérer l'exécution de certains projets en attente depuis des mois. C'est le cas du programme minier de 2021 qui prévoit 26 projets de prospections et d'exploitation de ressources minérales pour une valeur globale de 1,8 milliard de dinars. Des projets qui nécessitent pour la majorité une expertise étrangère, à l'instar de l'exploration des méga gisements de Ghar-Djebilet (fer) et d'Oued Ghir (zinc). Pour accélérer la mise en exploitation prévue dans deux ans au plus tard de ces projets, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a arrêté «un plan de travail pour la réa-

lisation des projets miniers avec une feuille de route qui définit les prochaines étapes», selon le communiqué publié jeudi par les services du ministère de tutelle. Cette nouvelle feuille permettra de définir les besoins et les objectifs avant d'entamer l'investissement avec des parties étrangères, en particulier. Pour rappel, le ministère de l'Énergie et des Mines a élaboré son programme minier 2021 dans lequel sont prévus des études et recherches minières à travers 25 wilayas à savoir : «Adrar, Batna, Béjaïa, Béchar, Bouira, Tamannasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Jijel, Saïda, Skikda, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'sila, Mascara, El Bayadh, Illizi, Boumerdès, Tindouf, Tissemsilt, Naâma et Relizane». Ce programme s'inscrit dans le Plan de relance économique du Gouvernement qui vise à redynamiser et relancer l'activité minière et développer dans l'avenir le secteur de l'industrie minière. Egalement diversifier ses sources de financements et se libérer de sa dépendance aux hydrocarbures. Les autorités communiquent peu sur ce pro-

gramme et sa mise en œuvre. Une occasion pour relancer les études et l'exploration de plusieurs sites miniers et accélérer leur entrée en exploitation. Plusieurs gisements de fer, de cuivre, de lithium, de phosphate sont en attente de valorisation et d'exploitation. L'Algérie veut s'accorder les moyens nécessaires pour se mettre à l'œuvre et reprendre l'activité minière, longtemps négligée et abandonnée. Il faudra, par ailleurs, identifier les freins pouvant entraver la réalisation de ces projets et éviter de rééditer les erreurs du passé. Abandonné depuis des décennies, l'État s'intéresse désormais à la valorisation du gisement de Ghar-Djebilet (Tindouf). Il a déjà achevé l'élaboration «de tous les documents relatifs au lancement du projet», a déclaré M. Arkab quelques mois plus tôt, assurant que «la société Feraal étant sur le point de parachever les négociations avec un groupe de sociétés technologiques chinoises pour la signature du contrat de partenariat avant la fin mars en cours».

INFO EXPRESS

Covid-19

Réception de plus de 750.000 doses de vaccin

L'Algérie a reçu vendredi, à l'aéroport international Houari-Boumédiène, un lot de 758.400 doses de vaccin contre la Covid-19 dans le cadre du dispositif Covax de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'Institut Pasteur avait réceptionné mercredi dernier un lot de 170.000 doses de vaccin et compte recevoir 500.000 autres doses lundi prochain portant ainsi le chiffre global de doses reçues en une semaine à 1.428.400. Selon le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la réception d'un lot «important» de ce vaccin est attendue pour juin prochain ce qui permettra de couvrir une forte demande des citoyens. Le ministère de la Santé a lancé une campagne de vaccination fin janvier dernier après avoir mis en place une plate forme numérique permettant aux citoyens de s'inscrire pour se faire vacciner.

Lutte contre la traite des personnes

Vers une loi «spécifique et exhaustive» avant fin 2021

L'Algérie sera dotée, d'ici fin 2021, d'une loi «spécifique et exhaustive» destinée à lutter contre la traite des personnes et à protéger les victimes, a annoncé, lundi à Alger, le président du Comité national de Prévention et de Lutte contre la traite des personnes, Lamine El-Hadj, se félicitant que ce type de criminalité n'ait pas atteint le stade de «fléau». «Nous travaillons actuellement pour l'adoption d'une loi spécifique et exhaustive, qui sera prête d'ici la fin de l'année, et qui englobera tous les aspects liés à la traite des personnes. C'est un engagement de l'Etat algérien», a déclaré à l'APS, le président du Comité ad hoc, en marge de «l'Atelier national sur la Poursuite et le Jugement des cas de traite des personnes».

Agence

Transport ferroviaire Reprise de la circulation des trains à Alger après de courtes perturbations



La reprise de la circulation des trains à Alger a été effectuée dans l'après-midi de mercredi après des perturbations enregistrées dans la matinée à la suite d'un problème technique d'alimentation en énergie électrique, a indiqué un communiqué de la société nationale de transport ferroviaire (SNTF).

«A la suite d'un problème technique d'alimentation en énergie électrique qui a touché le poste d'aiguillage au niveau de la gare d'Agha, les circulations des trains de ban-

lieu et des grandes lignes au départ des gares d'Alger et d'Agha ont connu des perturbations la matinée ce mercredi 19 mai 2021, entre 11h00 et 13h00», a expliqué la

SNTF. La reprise normale de la circulation a été assurée à 13h15 minutes, suite à l'intervention rapide des techniciens de la société, a-t-elle assuré.

Agence

AREGNET : Le rôle des régulateurs des télécommunications arabes dans la lutte contre la Covid-19 souligné

La 18ème réunion annuelle de du Réseau arabe des régulateurs de télécommunications et techniques de l'information (AREGNET) organisée en visio-conférence, le 19 et 20 mai par l'Algérie, a été clôturée jeudi, concluant de mener une étude et un recensement des initiatives des régulateurs arabes afin de lutter contre la Covid-19, indique un communiqué de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE). «Il a été traité lors de cet événement le rôle des régulateurs dans la lutte contre la pandémie du Covid-19 et les leçons retenues, où il a été conclu de mener une étude et un recensement des initiatives



des régulateurs arabes afin de lutter contre cette crise sanitaire», précise la même source. Cette réunion à laquelle ont pris part des présidents et représentants des autorités de régulation de seize

(16) pays arabes membres du réseau, a été «l'occasion pour la passation de la présidence alternante du réseau entre la Tunisie et l'Algérie qui assure le secrétariat permanent du réseau à travers l'Auto-

rité de régulation de la poste et des communications électroniques», ajoute le même communiqué. Quant à l'ordre du jour de la réunion annuelle, selon la même source, a porté sur certains sujets relatifs aux communications électroniques, qui concernent «l'impact du programme des applications de communications OTTs sur les domaines sociaux, économiques et sécuritaires, l'étude comparative des tarifs de télécommunications dans les pays arabes, l'étude sur le roaming international entre les pays arabes, le réseau des appels d'urgence dans la région arabe».

R.R

Pluies orageuses et une vague de chaleur prévues dans plusieurs wilayas du Sud



Des pluies orageuses et une vague de chaleur affecteront plusieurs wilayas du Sud du pays à partir de ce jeudi, indique un communiqué de l'Office national de météorologie (ONM).

(Photo > D. R.)

L'avant-première du long métrage, «Héliopolis» de Djaffar Gacem présentée à Alger



L'avant-première du long métrage de fiction «Héliopolis», de Djaffar Gacem, inspiré de faits historiques, a été présentée, mercredi à Alger, devant un public nombreux, astreint au strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du Coronavirus. (Photo > D. R.)

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

EUCOCO

Un séminaire international sur la cause sahraouie prévu le 28 mai

La Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) et le Centre d'études et de documentation franco-sahraoui, «Ahmed Baba Miske» organiseront le 28 mai un séminaire international par visioconférence consacré à la cause sahraouie.

Au programme de ce séminaire, placé sous le thème : «République arabe démocratique sahraouie (RASD) : le garant de la stabilité et de la sécurité régionale», figurent plusieurs conférences qui seront animées par des professeurs et académiciens issus de plusieurs pays.

Deux panels sont prévus durant ce séminaire et seront présidés par Pierre Galand, président de l'Eucoco, et par Mohamed Ould Cherif Baba Miske. Les conférences traiteront des thématiques de la sécurité, du trafic de drogue et de l'immigration clandestine. Selon le programme rendu public par les organisateurs, le professeur Suleiman Cheikh de université de Nouakchott (Mauritanie), interviendra sur le thème de l'instabilité et les problèmes de sécurité dans la région, alors que le professeur des relations internationales Yahia Zoubir (Algérie), fera un exposé sur la lutte contre le trafic illicite et le rôle de la RASD.

Le Professeur Carlos Ruiz Miguel de l'université de Santiago de Compostela (Espagne) et le professeur Jacob Mundy de Colgate University (Etats-Unis) feront deux exposés sur l'impact négatif des politiques marocaines sur la stabilité dans la région méditerranéenne et sur la sécurité au Sahara occidental et au Sahel.

Une autre conférence est prévue sur la lutte menée par l'armée sahraouie contre le trafic de drogue et le narco-terrorisme et qui sera présentée par Habouba Breika, un responsable militaire sahraoui.

La politique expansionniste du Maroc a échoué

L'aventure «agressive et expansionniste» du Maroc contre la République arabe démocratique sahraouie (RASD), a échoué et a été à l'origine de ses crises diplomatiques avec plusieurs pays et organisations internationales, a indiqué vendredi le ministère des Affaires étrangères sahraoui dans un communiqué. La «seule et vraie raison» de ces crises est «la faillite totale et l'échec cuisant de l'aventure agres-



sive et expansionniste du Maroc contre la RASD», relève le MAE sahraoui, soulignant que «ce constat de défaite et d'isolement est lourdement ressenti à Rabat et provoque le désarroi du Maroc». «Les calculs de l'occupant marocain (...) que la déclaration de Trump pouvait créer une dynamique au niveau international à même de sceller la légitimation de l'annexion et l'occupation illégale du Sahara Occidental ont débouché sur un fiasco politique», constate la diplomatie sahraouie. «L'agressivité de Rabat contre l'Allemagne et l'Espagne», intervient après l'élan international qui s'est constitué contre la reconnaissance par l'ancien président, Donald Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et qui a aussi démontré l'attachement de la communauté internationale à la nature juridique de la question sahraouie, tient à relever le MAE sahraoui. A ce titre, le ministère des Affaires étrangères sahraoui, précise que le Maroc a compté, par erreur politique, sur certains pays de l'Union Européenne pour être la locomotive qui va faire endosser la déclaration de Trump. Mais cette déclaration ne pouvait «tenir la route car contraire au droit international et s'oppose diamétralement à la politique des Etats-Unis, ses intérêts, sa réputation

et le rôle qui leur sont confié dans la résolution des conflits et l'établissement de la paix et de la sécurité internationales», rappelle le communiqué. «Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario appellent les Nations Unies, l'Union africaine et l'Union européenne à intensifier leurs efforts pour mettre fin à l'occupation illégale» du Sahara occidental en vue de permettre à son peuple d'exercer pleinement ses droits à l'indépendance, ajoute le communiqué. Face au refus du Maroc d'honorer les engagements qu'il a pris dans le cadre du plan de règlement de 1991, en faisant obstacle aux efforts de l'ONU et de l'Union africaine visant à mettre fin à la colonisation du Sahara occidental, il est devenu nécessaire, voire urgent, d'imposer au Maroc le respect des frontières internationales et mettre fin à sa politique expansionniste, indique le MAE sahraoui. Il juge «inacceptable» de permettre au Maroc de poursuivre sa politique d'annexion de territoires sahraouis ainsi que ses crimes de guerre contre le peuple sahraoui, tout en jouissant en même temps de l'impunité. «Le Royaume du Maroc doit cesser d'être une source permanente de déstabilisation et un vecteur d'instabilité dans le nord-ouest de l'Afrique et en Méditerranée», indiquant qui lance un appel

urgent à l'ONU, l'UA et l'UE pour imposer à Rabat l'obligation de mettre fin à l'agression, au trafic de drogue et à son implication prouvée dans le terrorisme.

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques ayant ciblé les positions des forces de l'occupant marocain dans des endroits distincts le long du mur de la honte, a indiqué le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué militaire N°191. Selon la même source, rapporte l'Agence sahraouie SPS, les unités de l'APLS ont bombardé, jeudi, les points de retranchements des forces de l'occupant dans la région de Tous Arbib El-Gaa dans le secteur de Haouza. Les forces de l'armée sahraouie ont bombardé, vendredi, les positions des soldats de l'occupation marocaine dans les régions de «Rous Laktira», «Arbib El-Gaa», mais également à «Oum Lakta», «Chidmiya», et à «Rathra-thiyat» situées respectivement dans les secteurs de Haouza, Mahbès et Katla.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines qui subissent des pertes humaines et matérielles considérables le long du mur de la honte, conclut la même source.

R.I

Ceuta

L'Espagne accuse le Maroc «d'agression» et de «chantage»

Le gouvernement espagnol a encore haussé le ton jeudi contre le Maroc, accusé d'«agression» et de «chantage» par la ministre de la Défense après l'arrivée de plus de 8.000 migrants depuis lundi dans l'enclave espagnole de Ceuta. L'afflux de ces migrants en provenance du Maroc voisin «est une agression à l'égard des frontières espagnoles mais aussi des frontières de l'Union européenne», a dénoncé Margarita Robles sur la radio publique, en dénonçant un «chantage» de Rabat qu'elle a

accusé d'«utiliser des mineurs». «Nous ne parlons pas de jeunes de 16, 17 ans», le Maroc a laissé passer des «enfants de 7 ou 8 ans, d'après ce que nous ont rapporté les ONG (...) en faisant fi du droit international», a vilipendé la ministre. L'image d'un bébé sauvé de la noyade par un agent de la garde civile espagnole a notamment fait le tour du monde, suscitant l'effroi sur les réseaux sociaux. A travers ces déclarations de la ministre de la Défense, le gouvernement espagnol hausse

encore le ton contre le Maroc, dont il avait convoqué l'ambassadrice en Espagne mardi pour exprimer son «mécontentement». Le Premier ministre Pedro Sanchez avait lui accusé mercredi Rabat «de manque de respect». Depuis lundi, une marée humaine de plus de 8.000 candidats à l'exil, en très grande majorité des Marocains, a rejoint sans entrave le petit port espagnol à la faveur d'un relâchement des contrôles frontaliers de la part du Maroc.

Tunisie

Le PIB chute à son plus bas niveau depuis 1962

Le Produit intérieur brut (PIB) de la Tunisie a enregistré une chute historique de 12%, «la première fois qu'un tel repli se produise en Tunisie depuis 1962 où le PIB a chuté mais en des proportions moins si évidentes», a commenté vendredi le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Marouan Abassi. «Le PIB en était à - 9 % en 2020, alors que les prévisions tablaient sur 3 %, soit une baisse de 12%», a re-

gretté le chef de la banque centrale tunisienne, lors d'une séance parlementaire. «La situation est difficile et, par la même occasion, je suis persuadé qu'on n'est pas en train de faire face à nos problèmes économiques», a réagi M. Abassi, qui a réclamé une trêve politique et économique qui doit couvrir 6 mois à une année «pour ainsi espérer voir clairement le bout du tunnel (...) les agences de notation ne

vont pas nous épargner», a-t-il mis en garde. Et d'ajouter que «lorsqu'on ne produit pas et on n'exporte pas, on pourrait ne pas en être capable de manger», une métaphore utilisée par le patron de la BCT qui a appelé, pour se faire, à relancer l'investissement, l'exportation et la croissance (trois moteurs vitaux pour l'économie du pays, a-t-il décrit) pour stimuler le développement.

R.I

Il n'y a pas de place pour le mal, là où est la musique On dit aussi que la musique adoucit les mœurs

Tous les mélomanes et les passionnés de chansons vous en diront beaucoup plus sur leur amour de la musique et leur haine du mal ainsi que tous ceux qui le font quelquefois pour leur plaisir personnel, par sadisme. Faire de la musique et faire du mal ne relèvent pas du même état d'esprit. L'un née pour créer de la gaieté dans les cœurs, l'autre pour causer des dommages et des ennuis. Laissons le mal pour parler de la musique en tant qu'art indispensable pour une vie heureuse. En tant que moyen d'expression, la musique a beaucoup évolué grâce à de nouveaux instruments qui lui ont permis de se diversifier pour répondre aux aspirations des générations nouvelles désireuses d'entendre des chansons accompagnées d'instruments de musiques modernes capables de reconstituer le rythme et toute la beauté des chansons. Les vrais musiciens qui sont aussi des créateurs de musiques comme les chanteurs célèbres qui sont les compositeurs des paroles qu'ils chantent, sont là pour non seulement satisfaire les mélomanes mais aussi et surtout pour apaiser les esprits. Les personnes qui ont bu à n'importe quelle source musicale sont généralement imperturbables, d'un calme olympien, compréhensifs ; ils agissent selon la logique et ne prennent jamais de décisions irréfléchies. Des scientifiques ont réalisé une expérience sur des enfants de niveau élémentaire pratiquant diverses activités : théâtre, peinture, activités manuelles, musique ; le travail de recherche a apporté la preuve que les enfants qui ont pratiqué la musique avaient le même niveau de compétence que ceux des plus doués en mathématique, d'où le lien évident entre musique et mathématique.

Pouvoir transformationnel de la musique et son impact pour l'éducation

Ce qu'il faut savoir, c'est que la musique a un pouvoir transformationnel et agissant en bien sur l'esprit humain. La pratique musicale a en effet un impact sur le moral de certains au point de provoquer de profonds changements psychologiques et neurophysiologiques chez tous ceux qui sont en situation d'apprentissage en temps normal et avant l'apparition de la pandémie. Dans les pays où les enfants vont à l'école le matin pour l'enseignement général : mathématiques, langues, sciences naturelles, histoire-géographie, et l'après-midi pour l'enseignement extrascolaire : sport, musique, dessin, travaux manuels en atelier ; les enfants optent pour telle ou telle activité en fonction de leurs capacités et de leurs goûts, donc ils ne se destinent pas tous à la musique. Ceux qui se sont orientés vers la branche musicale, c'est souvent que les enfants découvrent d'eux-mêmes des prédispositions à cette branche artistique, soit c'est sur conseil d'un maître expérimenté en la matière qui a découvert en eux des capacités en cette matière. Des expériences ont apporté la preuve que les implications sociales sont importantes pour la santé mentale des enfants et il convient d'en tirer les conséquences pour la politique éducative. Cette dernière doit être sérieusement repensée en prenant en considération la musique dont la pratique soutenue peut modifier l'anatomie et le fonctionnement. La musique se présente ainsi comme un véritable outil cognitif capable de mettre sur la voie du savoir et la



Là où est la musique, il n'y a pas de place pour le mal, ce qui signifie que la musique, un art qui produit des sons pour charmer les oreilles, est incompatible avec le mal qui ne produit que la souffrance humaine.

connaissance, capable de favoriser les acquisitions linguistiques, la santé et l'éducation, et le développement du quotient intellectuel. On a fait la démonstration, fondé sur des expériences, que les activités musicales sont capables de faciliter le développement cognitif de l'enfant plus que les activités théâtrales et les activités de peinture pourtant reconnues scientifique et pédagogiquement très utiles. J'ouvre une parenthèse pour expliquer que le cognitif signifie que l'enfant dont on parle est capable d'acquérir par lui-même le savoir et de le répandre autour de lui. Pourtant c'est le plaisir qui manque dans la pratique de la peinture, surtout pour quelqu'un qui en a la vocation, et dans la pratique du théâtre pour sa thérapie et sa catharsis, mot qui rejoint cognitif pur sa capacité à apporter de nouvelles connaissances aux pratiquants.

Les spécialistes en la matière sont très convaincants en ajoutant que la musique est capable aussi d'assurer le développement des compétences psychosociales et émotionnelles de l'enfant. Ainsi la pratique musicale a le privilège de soumettre aux règles sociales et d'assurer la construction d'une personnalité.

Le genre musical est aussi capable de créer des groupes d'amitié et d'affinités durables et capables de garder les liens jusqu'à un âge avancé, ainsi que des formes de cohésion sociales. La musique peut être ainsi un catalyseur de relations sociales. Donc, il est de l'intérêt d'une société à valoriser la musique en facilitant l'accès à cette pratique artistique pour un monde meilleur.

Le mal incompatible avec les arts en général et la musique en particulier

Il est impossible que le mal sous toutes ses formes, prospère dans un milieu artistique et particulièrement musical. La musique est apaisante, et le musicien est na-

turellement poli, accueillant, serein, généreux, beau parleur et à l'image de sa musique, désintéressé, altruiste, compatissant. Les vrais musiciens ont les plus belles qualités, et c'est le cas de tous ceux qui ont aimé la musique ainsi que de tous ceux qui l'ont pratiquée en faisant leur domaine de recherche et de production.

Le niveau de certains d'entre eux est tel qu'il est impossible que le mal ait une place dans leur univers. La musique a fait des érudits capables d'affronter de grands philosophes, ou des hommes de lettres émérites sur un sujet culturel tant il connaît autant dans le domaine des sciences humaines, qu'ils ont leur franc-parler et le bagage culturel qui leur donne la qualité de s'imposer. Les hommes et les femmes du domaine musical font de la musique leur domaine d'expression mais les messages sont difficiles à décrypter, c'est comme la peinture dont les signes sont d'un accès difficile.

Et le théâtre moderne, dit parfois engagé ou le théâtre classique arrive à retenir ces divers domaines d'expression pour être plus performant sur le plan de la communication d'où le mal s'exclut de lui-même, vu qu'il ne peut pas y avoir sa place, les faiseurs de mal sont bien connus, ils agissent sournoisement.

Mais, il y a mille façons de faire du mal et les auteurs agissent généralement par jalousie ou par méchanceté ou pour le plaisir de faire du mal. Ce ne sont que des vauriens, incapables de faire du bien, on peut les classer dans la catégorie des marginaux. Et c'en est des grands.

Le domaine de la musique et de la chanson, indispensables à la vie

Depuis la nuit des temps, il y a eu des chanteurs et des musiciens. Tout d'abord, l'homme s'est inspiré de la nature pour obtenir ses notes musicales par le chant

des oiseaux surtout et par le bruit musical de l'eau qui coule dans les sources et dans les ruisseaux ou les rivières capables d'émettre des sons harmonieux qui n'ont pas échappé aux oreilles musicales. A cela, il faut ajouter les vents plus ou moins légers ou forts et qui produisent certains sons intéressants parce qu'ils expriment certains aspects de la vie.

A partir de ces sons, l'homme a essayé d'imiter par le truchement des premiers instruments à vent comme la flûte taillée dans le roseau, instrument de musique qui a permis de réaliser une diversité de sons harmonieux et d'exprimer des sentiments humains, la joie, la tristesse, la colère et tout ce dont on souffre comme les frustrations dans ses différentes formes. On arrive à exprimer différents types de situations vécues par l'être humain dans sa diversité.

Puis l'homme prospecteur a fini par découvrir la percussion, il a inventé le tambour, puis il l'a diversifié en lui donnant différentes formes comme la forme triangulaire des meddahs d'une certaine époque. Le meddah est quelqu'un de très cultivé, il était féru de culture populaire essentiellement.

Il s'exprimait généralement en vers, que le public l'écoute d'une oreille attentive pour essayer de retenir ce qu'il dit. Il lui arrivait de chanter au son d'un tambour triangulaire, ça devait lui donner un son particulier.

Puis au fil du temps, il a inventé l'instrument de musique à cordes, ce fut le aoud, le violon, la guitare et divers instruments perfectionnés. Et maintenant avec le nombre d'instruments que comporte un orchestre, la situation se complexifie et dans la précision la plus totale. Imaginez 350 musiciens accompagnant un chanteur sous la baguette d'un chef d'orchestre.

Boumediene Abed

INFO EXPRESS

**Relizane
Un mort et trois blessés dans deux accidents de la circulation**

Une (1) personne a perdu la vie et trois autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation distincts survenus vendredi dans la wilaya de Relizane, ont indiqué les services de la Protection civile. Le premier accident s'est produit dans la commune de Oued Essalem (Mendès), suite au dérapage puis le renversement d'un tracteur, causant la mort du conducteur (42 ans) qui souffrait de blessures au niveau du crâne. Le second est survenu au niveau de la RN-4, dans la localité dite «Chaâba Hamra», dans la commune de Djidiouia, après dérapage d'un véhicule qui a fini par heurter une balise, faisant trois personnes blessées âgées entre 20 et 36 ans.

R.R



Convention-cadre entre les ministères de l'Education et de la Pêche

Du poissons dans le menu des cantines scolaires



Le ministère de la Pêche et des productions halieutiques prépare une convention-cadre avec le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour introduire les poissons issus de l'aquaculture dans le menu des cantines scolaires, a indiqué jeudi à Alger le directeur du Centre national de développement de la pêche et de l'aquaculture, Rachid Anane.

S'exprimant lors d'une journée de sensibilisation sur les vertus des produits aquacoles et leur valeur nutritive, organisée au profits des élèves du cycle primaire au niveau des Sablettes (Alger), M. Anane a affirmé que la convention-cadre devrait permettre l'amélioration de la ration alimentaire des écoliers d'une « façon significative ».

Outre les écoles situées dans les villes côtières, la convention-cadre ciblera également les établissements scolaires se trouvant dans des zones reculées qui n'ont pas accès aux produits halieutiques, a-t-il précisé. M. Anane a assuré que « la valeur nutritionnelle des poissons d'élevage est aussi importante que celle des produits de la mer ».

Pour sa part, le représentant du ministère de l'Education nationale, Mustapha Hamdi, qui a pris part à cette journée de sensibilisation, a affirmé que son département agit sur le plan éducatif et pédagogique en enseignant aux enfants les vertus des différents poissons notamment aquacoles. « L'objectif est celui d'inculquer aux enfants la culture de

consommer les protéines animales d'origine aquatique », a-t-il souligné, faisant part d'un autre projet qui consiste à lutter contre l'obésité due aux mauvaises habitudes alimentaires ayant des conséquences sur la santé des écoliers. « Nous avons remarqué que les élèves consomment énormément de sucreries et de produits industriels, tels que les sodas, les gâteaux ou encore les chips au détriment des fruits et légumes frais ainsi que des protéines animales », a-t-il déploré.

Don de sang (Sétif)

De grands pas dans la prise en charge des hémophiles

La sous-directrice chargée des hémophiles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mme Fatiha Nadhir, a souligné dans ce sens, au cours d'une journée d'étude et de sensibilisation tenue à la salle des conférences du centre commercial Park Mall de Sétif, que le ministère de tutelle adopte depuis 2018 une «stratégie nationale de prophylaxie chez les hémophiles ayant permis de leur assurer une éducation thérapeutique». La même responsable a indiqué que «l'éducation thérapeutique de ces patients vise notamment à leur permettre de garantir une certaine assiduité dans le respect du traitement (sous forme d'injection) et de se prendre en charge eux-mêmes, notamment durant la pandémie de la Covid-19 pendant laquelle la majorité des patients ne se rendaient plus aux hôpitaux». Mme Nadhir a également ajouté que l'évolution de la prise en charge des hémophiles en Algérie, depuis 2007, montre que le pays a consenti d'énormes efforts dans ce domaine, soutenant que le pourcentage des médicaments destinés aux hémophiles représente 8% du total des médicaments. Aussi, le budget consacré à cette catégorie de patients du-



rant l'année 2021 a été multiplié par 30 comparativement à l'année 2007, a indiqué Mme Nadhir, qui a souligné que l'Algérie a adopté la stratégie mon-

diale qui repose sur la prophylaxie visant à éviter le saignement au niveau des articulations afin d'éviter l'infirmité motrice et en réduire le taux chez les hémophiles. La même oratrice a assuré, en outre, qu'il n'y a aucun manque dans les médicaments destinés aux malades hémophiles en Algérie.

Elle a signalé, toutefois, la persistance de certaines insuffisances au niveau des zones d'ombre à travers toutes les wilayas du pays, ayant conduit à la création d'un réseau de soin des hémophiles dans ces zones, faisant de tous les hôpitaux des structures de référence pour cette maladie. Selon Mme Nadhir, il y aura également une interactivité entre certaines structures sanitaires concernant le protocole thérapeutique, les dossiers médicaux électroniques, la prise en charge des patients et l'inscription de tous les médecins spécialisés dans le traitement des patients atteints de cette maladie pour en assurer la formation.

R.R

Diabète

20 millions de doses d'insuline produites annuellement à Tizi-Ouzou

«L'usine de Novo Nordisk Algérie de Tizi-Ouzou active depuis 20 ans et produit 20 millions d'unités d'insuline par an, sous forme sèche, sachant qu'elle emploie 234 personnes sur un effectif total de plus de 600 employés à l'échelle nationale», a déclaré à l'APS le directeur des Affaires publiques et Market Acces du laboratoire danois, en marge de la célébration par celui-ci du «Centenaire de l'insuline». Avec le site de Tizi-Ouzou et celui de Boufarik (Blida), destiné à la production de l'insuline sous forme de stylo injectable pré-rempli, en se basant sur les plus innovants produits, l'Algérie est «le seul pays au monde à disposer d'un outil industriel aussi solide», se réjouit-il, avant de souligner la démarche de «précurseurs» initiée par ledit laboratoire en matière de «programmes d'éducation thérapeutique au profit des patients». Ceci, en sus des «programmes de partenariat initiés avec les autorités en charge de la santé», a-t-il ajouté, citant notamment la création, il y a 10 ans, de la «Clinique mobile» à Alger, dédiée au dépistage du pré-diabète et du diabète méconnu au sein de la population, ainsi que la mise en place de «baromètres à même de générer des données algériennes s'agissant du diabète au lieu de s'appuyer sur celles étrangères». L'enjeu, a explicité M. Djerroud, étant de «permettre aux pouvoirs publics d'exploiter les statistiques nationales pour les besoins d'une politique de soins adaptée à l'Algérie», insistant sur «la mise à la disposition par Novo Nordisk des innovations thérapeutiques pour les patients algériens en plus de leur accompagnement». Dans le cadre de la célébration du centenaire de la découverte de l'insuline, Novo Nordisk a tracé un programme de deux (2) jours contenant notamment des conférences thématiques animées par des spécialistes à l'instar de celle du Pr Aissa Boudiba, ancien Chef de service de Diabétologie au CHU Mustapha Bacha, lequel a insisté sur «le respect des règles d'hygiène de vie» afin de se prémunir contre cette pandémie mondiale dont le nombre de patients «a doublé en deux décennies alors que les prévisions avaient prédit cette hausse pour 2040». «En dépit de la découverte de l'insuline, qui était un miracle dans l'épopée des sciences médicales, l'impact délétère de l'environnement demeure lourd. Nous sommes en contre-sens des recommandations en matière d'hygiène de vie», déplore-t-il, s'indignant contre «la dizaine de fast-food qui s'alignent sur une même rue» et contre laquelle il préconise une «législation stricte pour son contrôle».

Un projet d'éducation thérapeutique au niveau des pharmacies d'officines

Le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), Abdelkrim Touahria a fait état lundi du lancement d'un projet d'éducation thérapeutique au niveau des pharmacies d'officine privées au profit des diabétiques. L'idée s'est imposée au vu de la sollicitation du pharmacien, en tant que prestataire de proximité, par les malades en quête d'éducation thérapeu-



L'usine d'insuline relevant de Novo Nordisk Algérie, sise à Tizi-Ouzou, produit annuellement 20 millions d'unités d'insuline, sous forme sèche, a déclaré, vendredi à Alger, son représentant, Karim Djerroud, se félicitant de la démarche de «précurseurs» initiée, depuis près de 30 ans, en faveur des diabétiques, par cette entreprise pharmaceutique internationale.

tique mais n'a mûri qu'à la faveur de la promulgation de la nouvelle loi sanitaire en 2018 qui prévoit le renforcement du rôle du pharmacien d'officine dans l'éducation thérapeutique des diabétiques, a indiqué à l'APS Dr. Touahria. Le projet, qui doit être concrétisé sur le terrain avec l'implication de la tutelle et d'autres ministères (Commerce et Finances), du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), des laboratoires et des deux associations des diabétiques et de la médecine interne, sera suivi par une étude sérieuse pour démontrer le rôle du pharmacien d'officine sur les plans sanitaire et économique et notamment en matière de consommation de médicaments, dont les résultats permettront aux décideurs et spécialistes de rationaliser les dépenses, a-t-il poursuivi. Avant le lancement de ce projet, le CNOP a tracé un programme de formation théorique et pratique, a-t-il précisé expliquant que la première sera encadrée à distance par les sociétés savantes, et la deuxième sous forme d'ateliers supervisés par des experts en nutrition et santé, nationaux et étrangers. Evoquant la préparation des documents nécessaires (fiche du malade), il a fait savoir que le suivi et l'évaluation périodique ont été confiés à un comité ad hoc créé à cet effet. Ce projet permettra de répondre aux besoins des malades en matière d'éducation thérapeutique et de contrôle glycémique et de réduire les complications liées au diabète, notamment l'insuffisance rénale et les maladies cardiovasculaires et les coûts élevés de leur prise en charge, outre l'amélioration de la qualité du traitement, a-t-il estimé. Soulignant que les résultats «ne pourront être que po-

sitifs» au vu de l'expérience réussie dans d'autres pays, il a fait état, dans ce sens, de l'intégration de ces résultats dans des études médicales d'une thèse sur l'éducation thérapeutique et les prestations des Caisses nationales de la sécurité sociale. Par ailleurs, le président du CNOP a mis en avant l'impact positif du rôle du pharmacien d'officine dans l'éducation thérapeutique des diabétiques, évoquant la possibilité d'élargir cette expérience à d'autres maladies chroniques.

Plus de 14% des Algériens âgés entre 18 et 69 souffrent de diabète

Une enquête nationale réalisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la période 2016/2017, a révélé que plus de 14% des Algériens âgés entre 18 et 69 ans souffraient de diabète. «Le taux de prévalence du diabète est passé de 8% en 2003, à 10% en 2012 pour atteindre 14% en 2017», ont démontré les résultats de l'enquête effectuée sur un échantillon de 7450 personnes représentant les différentes régions du pays, présentés mercredi en présence des représentants des instances onusiennes à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, célébrée le 14 novembre. Selon ladite enquête, «53,5% des personnes interrogées n'ont jamais bénéficié d'une mesure de la glycémie par les professionnels de la santé et 29,7% des diabétiques sont sous insulines et 78,2% sous antidiabétiques oraux». Evoquant les 8 facteurs de risque en Algérie, à l'origine des maladies chroniques, l'enquête a démontré que 28,4% des sujets enquêtés «ayant une hypercholesté-

lémie sont sous médication par voie orale prescrite et 71,3% n'ont jamais bénéficié de la mesure de la cholestérolémie par les professionnels de la santé». Concernant l'hypertension artérielle, l'étude a démontré que 30,8% des personnes interrogées ont déclaré n'avoir jamais bénéficié d'une mesure de la tension artérielle et 45% sont sous antihypertenseurs». S'agissant des maladies cardio-vasculaires, «5,6% des personnes interrogées ont déclaré avoir eu une crise cardiaque ou une douleur à la poitrine due à une maladie cardiaque (angine de poitrine) ou un accident vasculaire cérébral, 5,0% d'hommes et 6,1% de femmes», précise la même étude, selon laquelle «cette fréquence augmente avec l'âge passant de 4,4% chez les 18-29 ans à 10,7% chez les 60-69». Selon l'enquête, «la prévalence de la consommation de tabac chez les fumeurs actuels est de 16,5%, avec un taux plus important chez les sujets masculins, qui ont fumé leur première cigarette à l'âge de 20 ans et dont l'âge moyen du début de consommation de tabac était de 18 ans, avec un nombre moyen de 15 cigarettes fumées par jour». «1/3 des répondants ont déclaré être exposés à la fumée de tabac au niveau du domicile, et 1/3 en milieu professionnel», ajoute la même source. Concernant l'hygiène alimentaire, 85,3% des répondants ont déclaré consommer moins de 05 portions de fruits et légumes par jour, 23,5% des sujets enquêtés ont déclaré ajouter du sel ou des assaisonnements salés au moment de la préparation des repas, et 17% ont déclaré consommer des aliments transformés riches en sel (avec une prédominance masculine et pour les sujets jeunes).

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.55 Petits plats en équilibre
21.00 Météo
21.05 Spider-Man : Homecoming
23.35 Fast & Furious 8



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
21.00 Ouuh là l'Art!
21.05 Le corniaud
23.35 First Man



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Capital
20.25 E=M6
20.30 Enquête exclusive
21.05 Vice-versa
23.05 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un

champion

21.00 Météo

21.05 Meurtres en eaux troubles

21.05 Meurtres en eaux troubles

22.35 Le Procès Eichmann



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier
20.35 Hollywood Live
20.50 A couteaux tirés
22.56 Les insurgés



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.57 Sciences/Fiction
20.35 Hollywood Live
20.50 Batman Begins
23.18 The Dark Knight : Le chevalier noir



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula

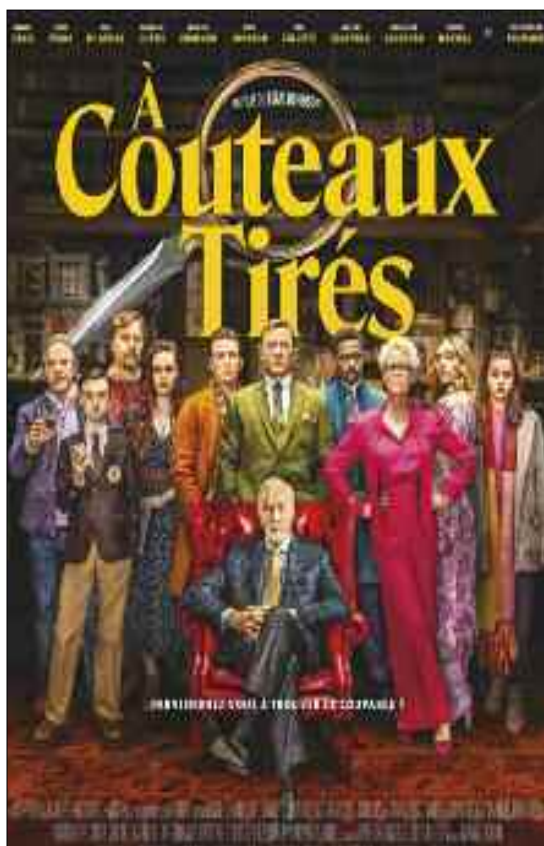


19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.00 Les rois de la pédale
23.30 Eurosport News
00.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 20.50 A couteaux tirés

Film policier de Rian Johnson

→ Après la mort étrange d'un auteur de romans policiers à succès, tous ses proches sont interrogés par un détective qui les considère comme des suspects.

Ciné Premier - 22.56 Les insurgés

Film de guerre de Edward Zwick

→ Biélorussie, 1941. Les frères Bielski, dont la famille a été tuée par les SS, prennent le maquis. Bientôt rejoints par d'autres juifs, les armes à la main, ils vont se dresser contre la barbarie nazie.



Ciné Frisson - 20.50 Batman Begins

Film d'action de Christopher Nolan

→ Les débuts douloureux dans la vie d'un super héros qui, après une enfance marquée par la peur et le deuil, quelques années d'égarment et un apprentissage à la dure, retrouve la ville de son enfance rongée par le crime et la corruption.



EDITION

L'ANEP ANNONCE TROIS NOUVELLES PUBLICATIONS

Les éditions «Anep» ont annoncé jeudi la publication de trois nouveaux ouvrages, déjà disponibles en librairie, dédiés à l'histoire, la politique et l'actualité de la pandémie du coronavirus.

L'éditeur annonce la publication de «La Qal'a des Béni Hammad, reine du Hodna de l'Aurès et des Ziban», de l'archéologue et historien Abderrahmane Khelifa, dédié à cette ville forteresse et capitale des Hammadites fondée en 1007 et qui figure sur la liste représentative du patrimoine mondiale de l'humanité de l'Unesco depuis 1980. Historien et archéologue, Abderrahmane Khelifa a signé de nombreux ouvrages sur le patrimoine culturel algérien dont «Honaïne : ancien port du royaume de Tlemcen», «Alger la bien gardée», «Alger, histoire et patrimoine» ou encore «Béjaïa, capitale des lumières».

Autre publication disponible en librairie, «Face à la pandémie, l'humanité au défi», dernier essai de l'universitaire Mustapha Cherif qui aide à «penser le présent confus et un avenir imprévisible» au moment où l'humanité traverse un choc violent causé par la pandémie et est mise au défi d'être résiliente et de changer de comportement.

Professeur de philosophie et artisan du dialogue des civilisations, Mustapha Cherif est lauréat du Prix de l'Unesco du dialogue des cultures et auteur de «Le principe du juste milieu», «L'Emir Abdelkader apôtre de la fraternité», ou encore «Le Coran et notre temps».

Dans le registre de la politique internationale, les éditions Anep proposent «Sur le toit du monde, chroniques américaines» du diplomate et universitaire Amine Kherbi qui retrace l'histoire du nouvel exceptionnalisme américain et dresse le portrait d'une Amérique conservatrice et différente des autres nations. Diplomate de carrière, Amine Kherbi a occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie dans de nombreux pays et auprès des organisations internationales en plus d'avoir enseigné en Algérie et en France.

R. C.

Sites rupestres à Bechar

En quête d'un schéma de protection et de sauvegarde

Les nombreux sites de la wilaya, dont un de gravures rupestres (représentant des bovidés), récemment découvert dans la région frontalière de Béni-Ounif (Nord de Bechar), présentent un intérêt important dans la connaissance de l'histoire humaine et du pays, a affirmé à l'APS, le coordinateur du patrimoine culturel, à la direction locale du secteur de la culture et des arts, Abdelhamid Nougat.

La découverte de ce site démontre que les humains et certaines espèces animales disparues ont longtemps vécu dans la région de Bechar, qui compte plusieurs sites du genre à Taghit et Abadla, ainsi que celui de Marhouma (wilaya de Béni-Abbes), a fait savoir M. Nougat. Ainsi, la mise en œuvre du schéma de protection, de sauvegarde et de mise en valeur des stations de gravures rupestres de Taghit est tributaire de la promulgation du texte réglementaire pour l'application de ce schéma, a-t-il également précisé.

«Le projet de ce schéma, dont les dossiers culture, administratif et études techniques ont été finalisés par la direction locale du secteur et approuvés par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en début du mois de juin 2016, a été adressé au ministère de tutelle et nous attendons son approbation par les instances nationales et sa parution au journal officiel, pour pouvoir le concrétiser sur le terrain», a-t-il précisé à ce sujet.

«La mise au point de ce schéma par un bureau d'études spécialisé, s'inscrivant au titre de la législation nationale en matière d'élaboration de schémas de protection des sites patrimoniaux et des zones protégées, est un moyen efficace pour une réelle protection des stations de gravures de la région de Zaouïa Tahtania, à quelques encablures de la commune de Taghit (97 km Sud de Bechar), a ajouté M. Nougat. Ces sta-



Les sites d'art rupestre dans la wilaya de Bechar sont en attente d'un schéma de protection et de valorisation, pour les préserver et les mettre à l'abri de la dégradation.

localisées sur une zone à protéger de 500 hectares, sont des gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sur les roches mettent en évidence, outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des chameaux et des girafes, a fait savoir le même responsable.

Le schéma de protection des sites historiques vise à mettre un terme aux dégradations et autres actes de vandalisme par certains individus, dont des touristes en visite dans cette région à haute valeur touristique, constatés sur le site. Ce plan de protection et de valorisation de ce site de l'histoire humaine, accueilli avec enthousiasme, tant par les élus que la société civile de Taghit, prévoit une fois matérialisé, l'aménagement de l'axe routier menant à ces stations (au nombre de deux), et ce sur un linéaire de 20 km, en plus de la création d'un centre d'orienta-

tion et d'information sur l'art rupestre, la mise en place d'un musée de la préhistoire à Taghit, en plus du renforcement du gardiennage des lieux et du lancement du processus de son classement au patrimoine matériel de l'humanité, estime M. Nougat.

Plus de 500 sites historiques dans les wilayas de Bechar et Béni-Abbes

Quelque 550 sites d'une importance historique avérée ont été inventoriés à travers les territoires des wilayas de Bechar et Béni-Abbes par la direction du secteur de la culture et des arts.

Il s'agit de ksour, dont trois classés au patrimoine national matériel (Taghit, Mougheul et Béni-Abbès), de stations de gravures rupestres à l'exemple de celles de Erg-Farradj dans la daïra d'Abadla au nombre de six, de tumulus, de cimetières médiévaux, de grottes d'abris et autres lieux d'une grande importance pour la connaissance de l'histoire de ces régions du Sud-

ouest du pays, selon le même cadre local du secteur de la culture et des arts.

Cette opération d'inventaire de ces sites sera suivie prochainement par leur classement par phase au registre du patrimoine culturel matériel local, pour être proposés par la suite à un classement au registre national du patrimoine culturel national, a-t-on signalé.

Outre cette opération d'inventaire du patrimoine culturel matériel de ces deux wilayas du sud-ouest, une banque de données sur leur patrimoine culturel matériel et immatériel est en voie de réalisation par la direction locale du secteur, en vue de mettre à la disposition des chercheurs et des citoyens, un outil de connaissance approfondie de ce patrimoine culturel, de même que des moyens et voies de contributions de chacun pour la protection et la sauvegarde de ce patrimoine culturel, a conclu M. Nougat.

R. C.

Calligraphie islamique

Mustapha Mech, un artiste bien inspiré

Mustapha Mech, natif de Bamedil, dans la périphérie de Ouargla, est un des calligraphes les plus représentatifs sur la scène nationale et bien inspiré de l'authenticité de la civilisation islamique.

Spécialisé par le diwani, un style calligraphique de l'alphabet arabe cursif développé dans l'Empire ottoman notamment, Mustapha Mech, qui avait remporté le deuxième prix de l'édition 2021 du Festival culturel national de la calligraphie arabe (Palais de la culture Moufidi Zakaria-Alger), dispose d'une série de tableaux et d'œuvres artistiques illustrant visuellement la beauté de la calligraphie

arabo-musulmane. Titulaire d'un diplôme en génie architectural, il a acquis au fil du temps une longue expérience dans ce domaine artistique qui a toujours occupé une place spécifique dans le patrimoine culturel algérien.

Agé de 47 ans, Mustapha Mech a pris part, au cours de sa carrière professionnelle dans le monde de la calligraphie, à de nombreuses expositions et manifestations culturelles, tant au niveau national qu'à l'étranger, à l'instar du Salon national de la calligraphie arabe (Batna-2015), le 1^{er} festival de la calligraphie arabe et de l'ornement islamique (Alger-2007), la 9^e édition du festival

international «les pionniers de la calligraphie arabe» (Irak-2016), ainsi que cinq participations au concours international de la calligraphie à Istanbul (Turquie).

Il a reçu également plusieurs distinctions, dont le premier prix de la calligraphie arabe diwani à Médéa et de la 10^e édition du concours sur le même style de calligraphie à Biskra, et la troisième place au concours sur la calligraphie Kufi «Nabi El-Rahma» à Rabat (Maroc).

Sa passion pour la calligraphie depuis son plus jeune âge, en plus de ses rencontres avec des calligraphes chevronnés à travers les différents rendez-

vous culturels auxquels il a pris part, tels que Youcef Boulaaras, ont été parmi les principaux facteurs ayant contribué à l'épanouissement de son art, a-t-il confié à l'APS.

S'agissant du développement et de valorisation de la calligraphie arabo-musulmane à l'échelle nationale, l'artiste Mustapha Mech a mis l'accent sur la nécessité de créer une école spécialisée dans la formation de jeunes talentueux, en appelant aussi à créer un marché consacré à la calligraphie afin de donner l'opportunité aux artistes algériens de faire connaître leurs œuvres et les exposer à la vente.

R. C.

Ligue 1 Défalcation de trois points au RC Relizane

→ La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé une défalcation de trois points au RC Relizane, pour avoir aligné un joueur sous le coup d'une suspension, lors de la réception de l'ES Sétif (2-2), dans le cadre du championnat de Ligue 1, a annoncé la LFP jeudi soir dans un communiqué.



Le RCR a aligné un joueur sous le coup d'une suspension. (Photo > D. R.)

Après «vérification» approfondie, la commission de discipline a estimé que le joueur Koukheir Younés a bel et bien reçu quatre 4 avertissements. «Après l'audition du secrétaire général du club RCR, il a reconnu avoir aligné un joueur suspendu par erreur». Concernant les réserves formulées contre l'autre joueur du RCR Gherbi Sabri, la commission de discipline a confirmé qu'il a «cumulé 4 avertissements au cours des rencontres jouées dans la catégorie senior du championnat. Conformément à l'ar-

titre 43 du code disciplinaire, ce joueur a déjà purgé la suspension automatique pour un match ferme lors de la rencontre du 1/8^e de finale de la coupe de la ligue RCR-MCO du 30 avril 2021». Outre la défalcation de trois points, la commission de discipline de la LFP a également annulé le résultat du match, tout en le déclarant perdu pour le RCR (3-0) sans attribuer le gain à l'équipe ESS. Le joueur Koukheir Younés a écopé, quant à lui, de quatre matches de suspension ferme, en sus de la sanction initiale un match ferme. De son côté, le secrétaire général du RCR Djawed

Bouabdallah s'est vu infliger un mois de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires), plus 300 000 DA d'amende pour le club. Dans l'autre affaire traitée concernant cette rencontre, «la commission a considéré que le club ESS n'a pas respecté l'obligation de présenter des résultats tests Covid-19 moins de 72 heures du coup d'envoi de la rencontre, donc l'équipe ESS a joué le match sans se soumettre à des tests PCR/antigénique, ce qui constitue une infraction grave». «Cette manière d'agir est considérée comme une négligence très grave et

porte atteinte à la santé de l'ensemble des personnes participants à l'organisation et au déroulement de la rencontre», précise la LFP. La commission de discipline a pris la décision d'annuler le résultat du match, tout en le déclarant perdu pour l'Entente (2-0), sans attribuer le gain à l'équipe RCR, plus 1 000 000 dinars d'amende pour le l'ESS. De son côté, le manager de ladite rencontre, Louled Abdelkrim, a écopé d'un an de suspension ferme de toute activité en relation avec le football à partir du 20 mai 2021.

R. S.

Sélection des U20 Lacet retient 37 joueurs pour un ultime stage de présélection

→ Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) Mohamed Lacet, a convoqué 37 joueurs, dont 13 évoluant à l'étranger, pour le troisième et dernier stage de présélection, prévu du 21 au 25 mai au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la Coupe arabe des nations, prévue du 17 juin au 3 juillet en Egypte, a rapporté la Fédération algérienne (FAF) vendredi.

«Il s'agit du troisième groupe de joueurs (nés en 2003-2004) convoqués par le staff technique qui sera soumis à un programme comprenant des séances d'entraînement et des oppositions», précise l'instance fédérale dans un communiqué. Après un premier rassemblement qui a concerné un premier groupe de 32 joueurs du 6 au 9 mai 2021 au CTN de Sidi Moussa, le sélectionneur national

des U20, Mohamed Lacet, a retenu un nouvel effectif de 34 joueurs pour un deuxième stage de présélection, clôturé mercredi par l'organisation, durant la matinée, d'un troisième et dernier match d'évaluation. La dernière sortie de la sélection algérienne des moins de 20 ans remonte au mois de décembre 2020 à l'occasion du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie.

Les juniors algériens, alors dirigés par Saber Bensmaïn, n'avaient pas réussi à décrocher leur billet qualificatif après avoir terminé à la 4^e et dernière place avec un seul point.

Liste des 37 joueurs :

Mellala Oussama (CA Batna), Tebani Abdelghani, Ghanem Adel, Cherchour Kamel (MC Alger), Bourahli Yasser Abdelkader, Messaoud Salem, Mohra Abderazak, Redaoui Chamseddine, Chérif El-Ouezzani Aymen (ES Sétif), Belhadj Chekal Afari, Bouteba Maisse

Ramy (CS Constantine), Naïmani Abdelkrim (USM Alger), Rebouh Soheib, Hamoudi Mohamed, Boukerchaoui Billel, Gaid Ahmed, Hamadi Abdellali (CR Belouizdad), Ouakif Abdelghani (O.Médéa), Ziane Billel (JSM Béjaïa), Laâlam Abdelghani, Garet Anes (Paradou AC), Zouiche Mohamed (CRB Dreaan), Taïbi Sid Ali (USM Blida), Omar Mohamed Rafik (Académie FAF), Ousmaïl Djibril (Angers SCO/ France), Bendris Salah Eddine Kais, Ahmane Fael (AS Saint-Etienne/ France), Zegai Mohamed Billel, Messali Rafik (Toulouse FC/ France), Bouaoune Issam (Valenciennes FC/ France), Adjaoudi Massil (RC Lens/ France), Dehilis Rayan (O. Marseille/ France), Ait Amer Younes Abdelkrim (Bayern Munich/ Allemagne), Noah Hamdaoui (Dijon FCO/ France), Belmokhtar Mohamed (Lille OSC/ France), Mahor Samy (La Gantoise/ Belgique), Matubanzia Simba Kamel Pierre (Troyes/ France). ■

Championnats d'Afrique d'haltérophilie L'Algérie avec 15 représentants à Nairobi

→ Quinze haltérophiles (10 messieurs et 5 dames) représenteront l'Algérie aux prochains championnats d'Afrique seniors, qui se dérouleront du 24 au 31 mai à Nairobi (Kenya), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

Chez les messieurs, les représentants algériens dans cette compétition sont : Abderraouf Chettioui (55 kg), Omar Fenni (61 kg), Adel Lahcène (67 kg), Nafaâ Siryak (73 kg), Samir Fardj-Allah (81 kg), Farès Touairi (89 kg), Salim El Bakour (89 kg), Saddam Messaoui (96 kg) Farid Sadi (102 kg) et Walid Bidani (+109 kg).

Chez les dames, les couleurs nationales seront représentées par Fatima-Zahra Belghouati (59 kg), Ikram Cherara (64 kg), Bouchra Hirèche (81 kg), Maghnia Hammadi (76 kg) et Kheira Hamou (71 kg).

Les messieurs seront encadrés par Abdenacer Aouina et Yahiaoui Abdelmounaem (coachs principaux), avec

l'assistance de l'entraîneur Amar Mezghiche (adjoint), alors qu'Abdelaziz Mezouar sera le coach personnel de Wallid Bidani. Pour ce qui est des dames, elles seront encadrées par les techniciens : Toumi Ali et Youcef Choukri, en présence du directeur technique national, Yahia Zaïdi.

La délégation sera conduite par le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Ismaïl Boulahia. Elle se rendra le 21 mai au Kenya, soit trois jours avant le début de la compétition, pour avoir le temps de récupérer du voyage et se préparer dans de bonnes conditions.

Ces championnats d'Afrique ont une importance capitale pour l'ensemble des athlètes participants, car considérés comme la dernière étape qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo, initialement prévus en 2020 et décalés finalement à l'été 2021, en raison de la crise sanitaire mondiale, liée à la pandémie du nouveau coronavirus. ■

Fédération de tennis Noujeim Hakimi nouveau DEN

→ Le technicien algérien Noujeim Hakimi a été nommé au poste de directeur des équipes nationales de la Fédération algérienne de tennis, a appris vendredi l'APS auprès de l'instance fédérale.

Outre cette nomination, le jeune Abdelwakil Keciba est le nouveau directeur de la promotion et la de la prise en charge des jeunes talents sportifs, selon

la même source. Pour rappel, l'autre technicien algérien, Abderrahmane Abdelmoumen a été nommé à la tête de la direction technique nationale début avril dernier.

Par ailleurs, la DTN a été renforcée par l'arrivée de l'arbitre international (bronze Badge), Nassim Belazri au poste de directeur de l'organisation sportive et des compétitions. ■

EN DEUX MOTS

BAL (Gr. C) : Le match GSP - Zamalek reprogrammé lundi

Le match opposant le club algérien du GS Pétroliers au Zamalek d'Egypte, prévu initialement mercredi dans la «bulle» de Kigali (Rwanda), pour le compte de la 2^e journée du groupe C de la Ligue africaine de basketball, a été reprogrammé lundi, a annoncé vendredi la BAL.

Cette rencontre avait été reportée «en accord avec les règles du protocole sanitaire en place dans la bulle de Kigali», avait indiqué un communiqué de la BAL, publié mercredi. La BAL n'a pas précisé si des cas de Covid-19 ont été détectés dans la «bulle» sanitaire de Kigali.

Lors de la 1^{re}, disputée lundi dernier, le GS Pétroliers s'est incliné face à l'AS Douanes (76-94), alors que le Zamalek a battu le Ferroviario Maputo (71-55). La première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle, fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale et la Ligue nord-américaine, se dispute dans une «bulle» à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, afin de faire face à la pandémie de Covid-19.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Championnats d'Afrique de judo

L'Algérien Fethi Nourine en or

le match à suivre

BAL

Le match GSP - Zamalek reprogrammé lundi

football

Ligue 1

Défalcation de trois points au RC Relizane

Un Mondial des clubs élargi à 24 équipes

Infantino veut ressusciter un vieux projet, le savait-il ?

→ Une autre sortie de Gianni Infantino, le président de la FIFA. Depuis le dernier séminaire du Maroc, il ne cesse de faire des annonces qui vont dans le sens d'une restructuration du football, comme s'il s'agissait de tout effacer jusqu'à ne laisser aucune trace de ce qui a été laissé par ses prédécesseurs. A tort ou à raison, une question semble lui tenir à cœur et en conséquence n'hésite pas à s'enflammer sur ce terrain.

Redémarrer à zéro et laisser son empreinte jusqu'à inscrire dans les enceintes et circuits du football son nom. En attendant, les idées se bousculent et il veut aller vite dans la restructuration du football et dans ce cadre, il a plaidé ce vendredi, selon des médias, pour une refonte du calendrier international au-delà de 2024. Il assure partir «d'une page blanche» sur ce sujet très conflictuel parmi les acteurs du football mondial. «Le point de départ n'est pas : le calendrier est plein, donc rien ne change», a d'emblé balayé le dirigeant, à l'entame du 71^e congrès de l'instance organisé en visioconférence. «Le point de départ est l'exact inverse», persiste-t-il dans ses propos. «Nous partons d'une page blanche et nous sommes ouverts à tous les points de vue et opinions pour améliorer le calendrier international», a-t-il ajouté. «En quête d'une date pour le Mondial des clubs à 24 Gianni Infantino s'est gardé de défendre des positions personnelles sur ce terrain miné», se contentant de réitérer son intention de «trouver une date» pour son Mondial des clubs élargi à 24 équipes, malgré les réticences que suscite ce tournoi», estime un confrère de la presse étrangère.

Il communique depuis Doha ses projets

Au regard de l'ampleur de ses initiales, le projet de réforme de la Ligue des champions, annoncé depuis Doha, n'est plus



■ Infantino défend un projet qui lui est cher, un Mondial des clubs à 24 équipes.

(Photo > D. R.)

à l'abri de l'info puisque tout le monde aura compris qu'il s'agit d'aller vers l'augmentation du nombre de participants et de matches, afin de stimuler la compétition internationale entre les clubs. «Nous nous concentrons sur la compétition mondiale dans la Coupe du monde des clubs, par exemple, pour avoir non seulement un club de chaque confédération, mais davantage de participation, car nous devons stimuler le football de clubs dans le monde entier», a déclaré le président de la FIFA qui a saisi cette occasion pour argumenter son projet qui est l'idée de la FIFA qui est le réalisateur et l'acteur principal dans un rôle clé dans la réécriture du calendrier, en tant que «seul organe» qui «génère» et «redistribue» ses revenus «dans le monde entier», à la dif-

férence des Confédérations continentales et des Ligues.

Son projet ? Un vieux projet !

Le boss du football planétaire n'écarte pas l'idée de mettre en pratique une Coupe du monde tous les deux ans, qui serait, selon lui, alléchante pour «les diffuseurs mais qui a de quoi crisper les championnats nationaux, les confédérations et tous les clubs qui constatent déjà l'épuisement des joueurs». Mais cette Coupe du monde et des championnats continentaux tous les deux ans n'est-il pas aller vers un vieux projet qui n'a jamais vu le jour ? «Le Français Arsène Wenger, directeur du développement de la FIFA, préconise dès le 3 mars, dans une interview au *Parisien*, d'organiser

«tous les deux ans» la Coupe du monde, l'Euro et les autres championnats continentaux, «et d'arrêter tout le reste». Et voilà ! Une refonte sonnerait le glas des matches amicaux, réorganiserait les phases de qualification, décalerait les tournois continentaux programmés deux ans après le Mondial, et imposerait aux clubs de libérer leurs internationaux chaque été - donc de retarder leur reprise et d'assumer un risque supplémentaire de blessure, estimait un expert à juste titre.

Synthèse de H. Hichem

A voir

■ EPTV : JSK-CSS à 17h

■ RMC Sport 1 : Manchester City - Everton à 19h

La Der

Championnats d'Afrique de judo : L'Algérien Fethi Nourine en or

La sélection algérienne (messieurs / dames) de judo a enrichi de trois médailles sa moisson aux championnats d'Afrique «seniors» actuellement en cours dans la capitale sénégalaise, Dakar, dont une en or, remportée par Fethi Nourine, chez les messieurs de moins de 73 kg, lors de la deuxième journée de compétition, disputée vendredi.

En effet, auteur d'un sans faute, Nourine a tout dévasté sur son passage, pour atteindre brillamment la finale, où il dominait le Gambien Faye N'Jie par Waza-ari, après quatre minutes de combat.

Les deux autres médailles algériennes lors de cette deuxième journée de compétition étaient en bronze,

et elles ont été l'œuvre de Belkadi Amina et Souad Belakehal, respectivement chez les moins de 63 kg (dames), et les moins de 70 kg (dames), alors que le quatrième représentant algérien engagé ce vendredi, en l'occurrence Houd Zourdani, s'est contenté de la cinquième place chez les moins de 73 kg (messieurs). La sélection algérienne porte ainsi son capital à six médailles : 1 or, 1 argent et 4 bronze, après deux journées de compétition. Ce qui lui permet d'occuper provisoirement la troisième place au classement général des médailles, derrière la Tunisie (1^{re}), le Maroc (2^e) et devant l'Egypte (4^e). Les trois premières médailles de la sélection algérienne (1 argent et 2 bronze), ont été

décrochées lors de la première journée de compétition, disputée jeudi.

La médaille d'argent a été l'œuvre de Waïl Ezzine chez les moins de 66 kg (messieurs), après sa défaite en finale de la catégorie, face à l'Égyptien Ahmed Abdelrahman. Les deux médailles de bronze, quant à elles, ont été remportées par Mohamed Rebahi chez les moins de 60 kg (messieurs), ainsi que par Yasmine Halata, chez les de moins de 57 kg (dames).

Au total, 210 judokas représentant 40 pays, dont 18 algériens (neuf messieurs et neuf dames) prennent part à cette 42^e édition des championnats d'Afrique seniors, organisée du 20 au 23 mai à Dakar.